



Saunier Duval
Toujours à vos côtés

Notice d'utilisation

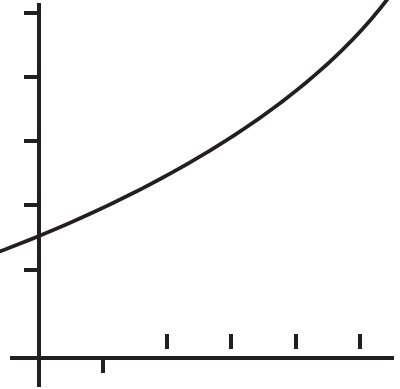
Duomax Condens,
Heliotwin Condens

F 30 90

F 34 90

F 34 150C

F 24 150



FR

Sommaire

Sommaire

1	Sécurité.....	3	6	Entretien et maintenance	12
1.1	Mises en garde relatives aux opérations.....	3	6.1	Conclusion d'un contrat de maintenance	12
1.2	Consignes générales de sécurité	3	6.2	Entretien du produit	12
1.3	Utilisation conforme de l'appareil	6	6.3	Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation	12
2	Remarques relatives à la documentation	8	7	Mise hors service.....	12
2.1	Respect des documents complémentaires applicables	8	7.1	Mise hors service définitive de l'appareil	12
2.2	Conservation des documents	8	8	Recyclage et mise au rebut	13
2.3	Validité de la notice.....	8	8.1	Mise au rebut de l'emballage.....	13
3	Description de l'appareil	8	8.2	Mise au rebut de l'appareil et des accessoires	13
3.1	Marquage CE.....	8	9	Garantie et service après-vente	13
3.2	Numéro de série	8	9.1	Garantie	13
3.3	Structure de l'appareil.....	8	9.2	Service après-vente.....	14
3.4	Vue d'ensemble des éléments de commande	8	Annexe	15	
3.5	Système d'information et d'analyse numérique (DIA)	9	A	Identification et élimination des dérangements	15
4	Fonctionnement.....	9	Index	17	
4.1	Choix de l'emplacement	9			
4.2	Mise en service de l'appareil	9			
4.3	Réglage de la température de départ du chauffage.....	10			
4.4	Réglage de la température d'eau chaude	10			
4.5	Sélection du mode de fonctionnement	11			
4.6	Mise hors service provisoire de l'appareil	11			
4.7	Protection de l'installation de chauffage contre le gel	11			
5	Dépannage	12			
5.1	Visualisation des messages d'erreur.....	12			
5.2	Identification et résolution des défauts	12			

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Consignes générales de sécurité

1.2.1 Installation seulement pour l'installateur agréé

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la mainte-

nance et la réparation de l'appareil ou au réglage du gaz.

1.2.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

1.2.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- ▶ Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- ▶ Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- ▶ Ne fumez pas.
- ▶ N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- ▶ Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.

1 Sécurité

- ▶ Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- ▶ Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- ▶ Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- ▶ Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- ▶ Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.2.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite des conduites des gaz de combustion

En cas d'erreur d'installation, de dommages, de manipulation ou de local de montage inadapté, il peut y avoir une fuite de gaz de combustion, avec les risques d'intoxication que cela suppose.

- ▶ Il est interdit d'apporter des modifications à l'installation des gaz de combustion dans son ensemble.

En cas d'odeur de gaz de combustion dans les bâtiments :

- ▶ Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- ▶ Éteignez l'appareil.

- ▶ Contactez votre société d'installation spécialisée.

1.2.5 Danger de mort dû aux substances explosives et inflammables

- ▶ N'entreposez et n'utilisez pas de substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture) dans la pièce d'installation du produit.

1.2.6 Danger de mort en cas d'omission de dispositif de sécurité

Tout dispositif de sécurité manquant (par ex. soupape de sécurité, vase d'expansion) peut entraîner des brûlures mortelles ou d'autres blessures graves, notamment en cas d'explosion.

- ▶ Demandez à l'installateur spécialisé de vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

1.2.7 Risque de brûlures avec l'eau chaude sanitaire

Les points de puisage de l'eau chaude présentent un risque d'ébouillement si la température de l'eau est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées en-

courent des risques même à des températures plus faibles.

- ▶ Choisissez une température de consigne appropriée.

1.2.8 Modifications dans l'environnement immédiat de l'appareil

Toute modification dans l'environnement immédiat du produit risque de présenter un danger pour la santé ou la vie de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi de provoquer des dommages au niveau du produit ou d'autres biens matériels.

- ▶ Vous ne devez en aucun cas désactiver les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil. Seuls des installateurs agréés et le Service Après-Vente sont autorisés à modifier des composants scellés.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - au niveau des conduites d'arrivée de gaz, d'air, d'eau et des câbles électriques

- au niveau de l'installation d'évacuation des gaz de combustion
- au niveau du système d'évacuation des condensats
- au niveau de la soupape de sécurité
- au niveau des conduites d'évacuation
- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.2.9 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1 Sécurité

1.2.10 Risques de corrosion en présence de produits chimiques dans l'air de combustion ou l'air ambiant

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniacués, les poussières et autres risquent, dans des conditions défavorables, de provoquer un phénomène de corrosion au niveau de l'appareil et de la sortie des gaz brûlés.

- ▶ Il est interdit d'utiliser ou d'entreposer des aérosols, solvants, détergents chlorés, peintures, colles etc. à proximité de l'appareil.
- ▶ En cas d'utilisation de l'appareil dans des locaux professionnels, par ex. salon de coiffure, atelier de peinture, de menuiserie ou entreprise de nettoyage, utilisez un local de montage distinct, de sorte que l'air de combustion qui alimente l'appareil soit bien exempt de produits chimiques.

1.2.11 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3 Utilisation conforme de l'appareil

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécu-



rité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil est un générateur de chaleur spécialement conçu pour les installations de chauffage central à eau chaude fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation, d'installation et de maintenance de l'appareil ainsi que des autres éléments de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme.

Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.



L'utilisation de l'appareil dans des véhicules, par exemple mobil-home ou camping-car, est considérée comme non conforme.

Ne sont pas considérées comme des véhicules les unités installées définitivement à demeure (dépourvues de roues).

2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux appareils suivants :

Modèles et références d'articles

Duomax Condens F34 90	0010014602
Duomax Condens F30 90	0010014601
Duomax Condens F34 150C	0010014603
Heliotwin Condens F24 150	0010014604

La référence d'article de l'appareil figure sur la plaque signalétique .

3 Description de l'appareil

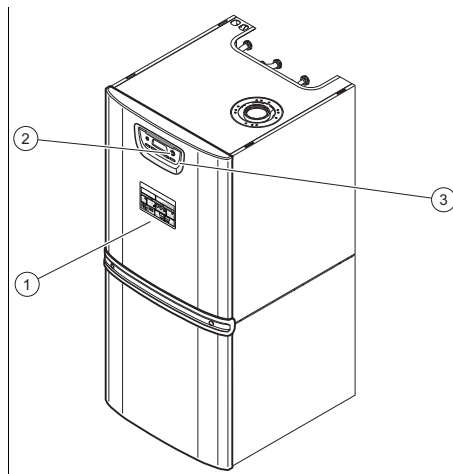
3.1 Marquage CE

CE Le marquage CE atteste que les appareils satisfont aux exigences de base des directives applicables conformément à la plaque signalétique.

3.2 Numéro de série

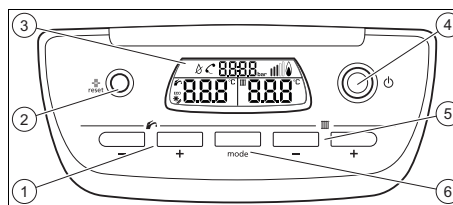
Le numéro de série figure sur le panneau latéral droit du produit.

3.3 Structure de l'appareil



- 1 Magnét
- 2 Touche Marche/arrêt
- 3 Éléments de commande

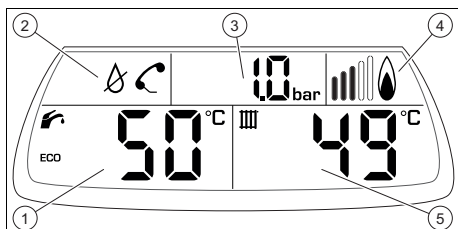
3.4 Vue d'ensemble des éléments de commande



- 1 Touches de température d'eau chaude et
- 2 Touche de réinitialisation
- 3 Écran
- 4 Touche Marche/arrêt
- 5 Touches de température de départ de chauffage et
- 6 Touche de mode de fonctionnement

3.5 Système d'information et d'analyse numérique (DIA)

Cet appareil est équipé d'un système d'information et d'analyse numérique (système DIA). Ce système indique l'état de service de l'appareil et aide à remédier aux anomalies de fonctionnement.



- | | | | |
|---|---|---|------------------------------------|
| 1 | Température d'eau chaude | 4 | Icône de fonctionnement du brûleur |
| 2 | Symboles de défaut | 5 | Température de départ de chauffage |
| 3 | Pression de l'installation/message d'erreur | | |

3.5.1 Symboles affichés

Symbole	Signification	Explication
	Fonctionnement du brûleur	Brûleur en marche
	Mode chauffage actif	
	Production d'eau chaude active	
	Défaut dans l'appareil	Message d'erreur F0xx
	Manque d'eau dans l'installation	
	Température d'eau chaude 50 °C	Température de service normale pour l'eau chaude

Symbole	Signification	Explication
	Pompe solaire active (disponible seulement sur les produits qui disposent de la fonction solaire intégrée)	Clignote lorsque la pompe solaire fonctionne.

4 Fonctionnement

4.1 Choix de l'emplacement

4.1.1 Protection de type armoire

La conception de la protection de type armoire de l'appareil est soumise à des prescriptions particulières.

Si vous souhaitez monter une protection de type armoire pour votre appareil, adressez-vous à une société d'installation agréée. Ne procédez en aucun cas vous-même à l'habillage de votre appareil.

4.2 Mise en service de l'appareil

4.2.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation du produit peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz à fond.
3. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.

4.2.2 Mise en marche de l'appareil

- Appuyez sur la touche Marche/arrêt.
 - ◁ L'écran s'allume une fois que l'appareil est sous tension. L'appareil est opérationnel au bout de quelques secondes.

4 Fonctionnement

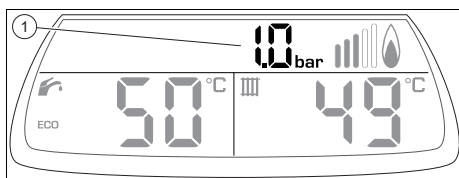
4.2.3 Contrôle de la pression de remplissage de l'installation de chauffage



Remarque

Pour que l'installation ne puisse pas fonctionner avec une quantité d'eau trop faible et par conséquent éviter les éventuels dommages que cela peut entraîner, l'appareil est équipé d'un capteur de pression et d'un indicateur numérique de la pression.

Demandez conseil à votre installateur spécialisé.



- 1 Pression de remplissage actuelle
1. Vérifiez une fois par mois que la pression d'eau du circuit de chauffage qui s'affiche à l'écran est bien comprise entre 0,1 et 0,15 MPa (1,0 et 1,5 bar).
2. Si la pression de remplissage est trop basse, ajoutez de l'eau.
3. En cas de chute de pression fréquente, essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage et d'y remédier. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

4.3 Réglage de la température de départ du chauffage

4.3.1 Réglage de la température de départ du chauffage (sans régulateur)



Remarque

Si l'appareil n'est pas raccordé à un régulateur externe, procédez comme suit pour régler la température de départ de chauffage.

Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

- Modifiez la température de départ de chauffage avec (III) ou (III).

4.3.2 Réglage de la température de départ de chauffage (avec régulateur)

- Si l'appareil est équipé d'un régulateur barométrique à sonde extérieure ou d'un régulateur de température ambiante, réglez la température de départ de chauffage au maximum au niveau de l'appareil.
 - ◁ La température de départ de chauffage effective est modulée automatiquement par le régulateur.

4.4 Réglage de la température d'eau chaude

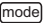
- Modifiez la température de l'eau chaude avec (☞) ou (☞).

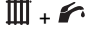


4.5 Sélection du mode de fonctionnement



Remarque

Chaque fois que l'appareil est mis sous tension/s'allume, il reprend le mode de fonctionnement activé précédemment.

- ▶ Appuyez sur  autant de fois que nécessaire pour que l'écran affiche le mode de fonctionnement souhaité.

Symbole	Mode de fonctionnement
	Chauffage + eau chaude sanitaire
	Chauffage uniquement
	Eau chaude sanitaire uniquement
—	Vacances/protection contre le gel

4.6 Mise hors service provisoire de l'appareil



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

Les dispositifs de protection antigel et de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est raccordé au secteur, qu'il est bien allumé (touche Marche/arrêt) et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

- ▶ Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.
- ▶ Pour éteindre l'appareil, appuyez sur la touche Marche/arrêt.
 - ◁ Lorsque l'appareil s'arrête, l'écran s'éteint.

En cas de mise hors service prolongée (par ex. vacances), vous devez également fermer le robinet d'arrêt du gaz.

4.7 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

4.7.1 Fonction de protection antigel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection antigel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.



Remarque

Pour que les dispositifs de protection antigel restent activés en présence d'un régulateur, il faut mettre en marche et arrêter l'appareil par le biais du régulateur.

Si la température de départ du chauffage descend en deçà de 5 °C alors que la touche Marche/arrêt est en position Marche, l'appareil se déclenche et chauffe l'eau qui circule, aussi bien au niveau du chauffage que de la production d'eau chaude (le cas échéant) jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

4.7.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation

5 Dépannage

de chauffage et l'appareil du gel en les vidangeant intégralement.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5 Dépannage

5.1 Visualisation des messages d'erreur

- ▶ Si l'appareil affiche un message d'erreur **CFUxx**, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5.2 Identification et résolution des défauts

- ▶ En cas de problème de fonctionnement de l'appareil, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe.
Identification et élimination des dérangements
- ▶ Si l'appareil ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour remédier au problème.

6 Entretien et maintenance

6.1 Conclusion d'un contrat de maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit.

Une maintenance régulière garantit un rendement optimal et un fonctionnement économique du produit.

Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien et de maintenance.

6.2 Entretien du produit



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

6.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

1. Vérifiez régulièrement que la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation ne présentent pas de problème visible ou perceptible au toucher.
2. En cas de problème, faites intervenir un installateur spécialisé, qui se chargera de rétablir un écoulement normal.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service définitive de l'appareil

- ▶ Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

8.1 Mise au rebut de l'emballage

Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.

8.2 Mise au rebut de l'appareil et des accessoires

- ▶ L'appareil et ses accessoires ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.
- ▶ Assurez-vous que l'appareil et tous les accessoires sont bien mis au rebut dans les règles.
- ▶ Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Saunier Duval recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Saunier Duval.

Les produits Saunier Duval font l'objet d'une garantie constructeur minimum de 2 ans accordée par le constructeur. La durée et les conditions spécifiques de cette garantie sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit.

Cette « garantie constructeur » n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties légales prévues par ailleurs au bénéfice de l'acheteur du produit concerné, étant entendu que ces garanties ne pourront s'appliquer dans le cas où la défaillance du produit trouverait

son origine dans des causes qui lui sont étrangères, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Saunier Duval sont raccordés ;
- dimensionnement inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9 Garantie et service après-vente

9.2 Service après-vente

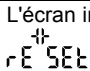


Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.saunierduval.fr.

Annexe

A Identification et élimination des dérangements

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, chauffage qui ne monte pas en température ; l'appareil ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment
	Alimentation électrique du bâtiment coupée	Activer l'alimentation électrique du bâtiment
	Touche Marche/arrêt de l'appareil en position Arrêt	Mettre la touche Marche/arrêt de l'appareil en position Marche
	La température de départ réglée pour le chauffage est trop basse, le mode chauffage ou eau chaude sanitaire est désactivé et/ou la température réglée est trop basse	Activer le mode de fonctionnement souhaité Régler la température de départ de chauffage et/ou la température de l'eau chaude sur la valeur souhaitée
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
	Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
Mode eau chaude opérationnel ; chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur du régulateur	Vérifier le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante de consigne si nécessaire (« notice d'emploi du régulateur »)
	La température réglée pour le départ de chauffage est trop basse ou le mode chauffage est désactivé	Activer le mode de fonctionnement chauffage Régler la température de départ de chauffage sur la valeur souhaitée
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé

Annexe

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, chauffage qui fonctionne correctement	La température réglée pour l'eau chaude sanitaire est trop basse ou le mode eau chaude sanitaire est désactivé	Activer le mode de fonctionnement eau chaude sanitaire Régler la température de l'eau chaude sur la valeur souhaitée
Traces d'eau sous l'appareil ou à côté	Conduite d'évacuation des condensats obstruée	Vérifier la conduite d'évacuation des condensats et la nettoyer si nécessaire
	Fuite au niveau de l'installation ou de l'appareil	Fermer l'arrivée d'eau froide de l'appareil, faire appel à un installateur spécialisé
L'écran indique  r E 5 E t	Défaut	Appuyer sur la touche de réinitialisation (Reset) et patienter cinq secondes. Si le défaut ne disparaît pas, s'adresser à un installateur spécialisé
L'écran indique  et l'affichage de pression clignote	Manque d'eau dans l'installation	Faire un appoint d'eau traitée En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
Affichage de pression qui clignote	Pression excessive dans l'installation	Purger un radiateur En cas de problème récurrent : s'adresser à un installateur spécialisé
L'écran indique  r F 0 x x et l'affichage de pression clignote	Message d'erreur	S'adresser à un installateur spécialisé

Index

A

Appareil	
Entretien	12
Mise au rebut	13
Mise hors service définitive	12
Mise hors tension	11
Mise sous tension	9

C

Conduite d'évacuation des condensats	
Contrôle	12
Contrat de maintenance	12

D

Dépannage	12
Dispositifs d'arrêt	11
Documents	8

E

Emplacement d'installation	4
Entonnoir d'évacuation	
Contrôle	12
Entretien	12

É

Écran	8–9
Symboles affichés	9
Éléments de commande	8–9

F

Fonction de protection antigel	11
--------------------------------------	----

G

Gel	5
Protection de l'installation de chauffage contre le gel	11

I

Installation de chauffage	
Affichage de la pression de remplissage	10
Vidange	11

M

Maintenance	6, 12
Manque d'eau	10
Marquage CE	8
Message d'erreur	12
Mise au rebut	
Emballage	13
Mise hors service	
Définitive	12

Provisoire	11
------------------	----

Mise hors tension	11
-------------------------	----

N

Nettoyage	12
Numéro de série	8

O

Odeur de gaz	3
Odeur de gaz de combustion	4

P

Pression de l'installation	10
Pression de remplissage de l'installation de chauffage	
Affichage	10

R

Réparation	6
------------------	---

S

Symboles	9
Système d'information et d'analyse numérique	9

T

Température d'eau chaude	
Réglage	10
Température de départ de chauffage	11
Réglage (avec régulateur)	10
Réglage (sans régulateur)	10

Éditeur/fabricant**Saunier Duval ECCI**

17, rue de la Petite Baratte – BP 41535 -
44315 Nantes Cedex 03
Téléphone 033 240 68-10 10 – Téléco-
pie 033 240 68-10 53

**fournisseur****Vaillant Group France SA**

"Le Technipole" – 8, Avenue Pablo Picasso
F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 – Fax 01 48 76 89 32
Service Clients (pour le professionnel) 08 20 20 08
20 (0,09 € TTC/min depuis un poste fixe) – Service
Clients (pour le particulier) 09 74 75 02 75 (coût appe-
lant métropole : 0,022 € TTC/min depuis un poste fixe
et 0,09 € TTC de coût de mise en relation)
www.saunierduval.fr

© Ces notices relèvent de la législation relative aux
droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion,
qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation
écrite du fabricant.



Saunier Duval
Toujours à vos côtés

0020181404_02 - 13.03.2015 09:37:23